

Lettre Du Due de Bassano au Due de Vicence Confidentielle

Confidentielle

Dresden le 5 aout 1813.

Monsieur le Due,

Vous vous rendez avec le Comte de Starbomme chez le Comte de Metternich pour lui remettre la note officielle jointe à ma Dépêche N° 7. en lui disant ce que composent les circonstances, comme si vous n'avez pas reçu la présente lettre & renonciation par votre instruction.

Nous l'attendez passer quelque temps, vous ferez ensuite demander à M^r De Metternich un rendez-vous, vous lui direz que la Negotiation officielle ne peut plus que traîner en longueur, et qu'il est difficile d'en espérer aucun succès, d'après les principes de l'empire austriacien tels que M^r d'Autstott. que si le allied devient communiqué à l'hostilité, que S. M. elle même le désirer, et qu'en effet S. l'Autriche est neutre, il y a long temps que nous avons sommes infiniment supérieurs; qu'en conséquence, S. M. a intérêt à ne pas différer la hostilité afin de ne pas troubler le génie et l'éclat de l'Autriche, n'est pas neutre et prend une partie contre nous. S. M. de encore intérêt à ne pas différer la reprise des hostilités, parce que le armement de l'Autriche de la Russie et de l'allié, s'aurait tout le jour, & que ce aurait un surpassement proportionnellement aux de S. M. qui a réuni la grande masse de fer moyen, dont l'auroissement est arrivé à son terme, qu'il n'y a donc pas de difficulté la dessus.

que l'Empereur l'autriche se mettant contre la France attirera la guerre d'australie, que cela formera une combinaison dont l'autriche & la France seront victimes, puisque la Russie & l'agora inséparablement, lorsque cela arrivera dans toute la coalition, que la Guerre & la paix resteront entre l'autriche & la France.

que l'Empereur vous a ordonné par une voie extra ministérielle de faire la présente démarche dont vous levez de ne point parler au Comte de Starbomme qui n'en sait rien, qu'elle a pour objet de faire de qu'il me manque l'autrichenau que la paix peut se faire, et si l'Empereur Napoléon adhérant à ses propositions, l'autriche ferait cause commune avec la France, ou si elle restrait neutre, qu'il n'est pas ici question de negotiation, mais d'une ouverture toute de confiance, déterminée par l'intérêt, si volonté que ce serait renverser au but auquel l'autriche dit voulait atteindre qui de n'y pas répondre l'autre chose, que cette même démarche restera toujours sûre, et qu'au contraire que l'Empereur Napoléon sera certain du mot de l'autriche il donnera en conséquence des instructions à l'empire austriacien, que par ce moyen la paix ou la guerre s'auront décidée, en même temps, que la simplicité de cette démarche porte avec elle le cachet de l'honnêteté que la fait faire, et de toute sa fermeté, que M^r De Metternich doit donc penser qu'il faut se mettre à la dépêche limite et ne rien proposer qui soit déshonorant pour l'Empereur Napoléon que M^r De Metternich aura peut être besoin de 24 Heures, qu'en d'autre dans ce 24 Heures écrire lui aussi sous l'autre nom, que dans trois Jours n'aurait pas de réponse faite, et que pas l'autre tour le embarras du Congrès et toutes les difficultés qui l'assujettent seront dissipées.

que l'Empereur Napoléon se trouve dans un état de guerre avec le brillant qu'il ne pourra jamais être, mais que comme il n'est pas inévitable dans sa politique, avant de bouleverser son alliance avec l'autriche et de détruire un système que les deux puissances avaient regardé comme devant fonder aujourn leur sécurité commune, & qui elles étaient à appuyer sur des sentiments personnels, il faut savoir la question, et en bien peser le avantage et le inconvenient. Si M^r De Metternich le désire, vous donnez votre parole que j'avais il ne ferois question de cette démarche, qu'il doit voir par l'ambassadeur dont cela se fait, qui n'est en fait promptement, que S. M. Désire que M^r De Metternich soit tenu sur de l'approbation de l'empereur d'autriche avant de faire réponse, que pendant ce temps on peut toujours poursuivre la negotiation officielle et arriver à échanger ^{officiellement} le pouvoir, s'il est possible, puisque si l'on pourroit être d'accord avec l'autriche sur les principes de la paix, ce commencement de negotiation ferait toujours utile. S. M. suppose qu'alors le pourroit ^{enverroir} l'autre l'empire austriacien.

Vous demanderez avant de faire cette ouverture à M^r De Metternich que ce que vous allez dire ne soit dit qu'à l'Empereur, et ne soit transmis à aucun des autres allies, de même que vous aurez donné votre parole que tout ce qui se dira dans cette interview sera sous la foi la plus inviolable.

que que S. E. soit autorisé à donner un délai de 24 pour la réponse de M^r De Metternich pour ne pas mouvoir le résultat de la réponse.

Si cela est possible, on ne peut pas connaître trop promptement à quelle condition l'autriche Singapura a soutenu la paixification, puisque c'est sur cette commission écartée que seront réglées les dispositions qui il est important de prendre sans retard. Il conviendrait de faire entrer dans la condition, quelque stipulation qui aye feraient le plus amer contractant pour porter l'Angleterre à reconnaître des principes en plus favorables à la liberté de la navigation.

Vous Devez vous attacher, M^r. le Due, à bien faire comprendre à M^r de Metternich qu'il n'est pas de bonfaire en répondant à une demande aussi loyale, que si les ouvertures qui il fera ne sont considérées par lui que comme un premier acte de négociation, elles ne menacent à rien, que si elles sont incomplétées avec l'assentiment de S. M. elles ne pourront avoir aucune force; qu'aujourd'hui que toutes les questions doivent être parfaitement entendues, il ne peut y avoir de difficultés d'opposition des intentions positives; que si ces intentions comme elles peuvent l'être, et comme il est dans véritable intérêt de l'autriche qu'elles le soient, sont pour S. M. compatibles avec sa position, et son honneur, elles deviendront la base de la négociation, les propositions que S. M. fera faire d'abord au congrès seront réglées d'avord, et combinées de manière à rentrer faiblement et entièrement dans celles qui auront été devant convenues entre elle et l'autriche, et qui conduiront au traité de paix.

8 Aout 1813.

Le revoir votre lettre du 6 qui m'apporte M^r Renard je me suis
hâte de la mettre sous les yeux de S. M. G^a.

Copie d'une lettre confidentielle du Due de Bassano.
Dessé le 8 aout 1813.

Confidentielle.

Monsieur le Due,

Je reçois votre lettre du 6 que m'apporte M^r Renard, je me suis hâte de la mettre sous les yeux de S. M.

Vous rendez compte de l'ouverture que vous avez faite à M^r de Metternich, en exécution de l'ordre que je vous avais transmis particulièrement par ma lettre du 5.

M^r de Metternich a obtenu qu'il eut été plus simple que S. M. proposât ce qu'il juge convenable, vous avez répondu que le Cabinet autrichien fait sans doute qu'elles sont les premières qu'il ne soutiendrait pas, cette réponse est très juste, car ce sont en effet les premières que l'autriche soutiendrait que nous devions combattre. L'empereur est pris à faire la guerre, mais il désirait éviter la guerre avec l'autriche, et si elle doit avoir lieu, elle souhaite savoir du moins pourquoi et la fait. C'est donc à l'autriche à dire son ultimatum. Si S. M. avait du faire des propositions, sa base aurait été simple; ce serait l'ultimatum ante bellum. S. M. croit cette base juste, et si la guerre doit continuer, il arrivera un moment où nos ennemis se sentiront de pouvoir l'obtenir.

J'ai aussi mis sous les yeux de l'empereur le passage de votre lettre particulière du même jour; par laquelle votre Excellence me demande de m'instruire sur le cas où l'empereur d'autriche voudrait vous parler; sur celui où l'on proposerait de faire venir M^r Hardenberg et de Nesselrode comme les seuls qui pourraient trancher tout débat sur les questions; enfin sur le cas où l'on voterait proposerait d'aller au quartier général Rude avec M^r de Metternich.

Ce dernier cas n'est nullement probable, mais s'il arrivait, il ferait fort naturel qu'il vous trouvât sans instruction, et que vous attendiez avant de faire une telle demande le temps nécessaire pour demander et recevoir l'ordre.

Quant au premier cas, vous n'aurez aucun motif pour désirer de voir l'empereur d'autriche, mais vous ne l'avez pas la permission de S. M. sur la condition de la paix. Votre but est de chercher à connaître celle de l'autriche et l'ultimatum au dela duquel elle veut faire la guerre. Dans la conduite de ces incidents importants dont vous avez été partialement chargé, vous devez tenir à ce que l'autriche s'explique bien, à ce qu'elle réduise la condition de son ultimatum aux moindres termes possibles; vous devez les discuter comme de vous-même, travaillez à insister pour faire mettre de toute celle qui seraient inadmissibles. elles doivent varier selon la partie quel l'autriche prendrait pour le soutenir être plus étendue dans le sens de ce que si elle se rangeait de notre côté, elles plus restreintes si elle restait neutre, tel

est, Monsieur le Due, ledouble aspect sous lequel cet objet se présente. Votre tâche en général
 & dans la tâche de l'ouverture que vous avez faite, est d'énoncer la proposition qui
 conviendrait à l'autriche, l'insister fortement et longtemps pour édifier le plus possible
 sa prétention, de diriger et d'approfondir la discussion de manière à prendre, et de
 pouvoir nous faire connaître les choses auxquelles l'autriche tiendrait obstinément,
 et celle qu'elle pourrait modifier, atteindre ou abandonner. Vous aurez à faire sentir
 qu'elle finit inévidemment à l'expliquer, mais encore à ne point exagérer sa prétention
 pour l'amener non seulement à s'expliquer, mais encore à ne pas nous opposer, ou pour d'autre
 que l'autriche, n'aurait pas un intérêt réel à soutenir. Je vous & C. devrions prendre
 de vue que S. M. s'attend que vous lui enverrez la proposition positive de
 l'autriche écrit par vous pour la démission de M. de Metternich et accompagnée de
 l'opinion que vous auriez prise de l'importance qu'elle attache aux uns et aux
 autres.

Il me reste à m'expliquer sur le caractère de votre lettre partant une
 où l'on proposerait de faire venir Mme de Hardenberg et de Nesselrode comme
 les deux qui pourront troubler l'issue des questions. Je remarquerai d'abord que
 c'est un peu de commun avec la demande que vous avez faite au Prince de
 Metternich; C'est une ouverture, et non pas une négociation, c'est une ouverture
 qui ne s'adrette qu'à l'autriche dont nous avons voulu connaître le vuus pour
 nous conseiller, nous entendre avec elle sur la base à poser et à patiner; enfin
 ce n'est pas d'une négociation qu'il s'agit avec la Russie et la Prusse qui ne
 négocient pas. C'est un concord avec l'autriche pour la négociation que nous avons
 voulu établir, nous n'avons eu la rime à faire avec les deux autres. C'est le modus
 de l'autriche que nous voulons avoir, tel est le fait exact, et tel est à peu près
 le terme de l'instruction qui nous ont été données pour une démarche confiée
 à nous seul. ce n'est pas comme l'empêtrant que vous nous étiez adressé à M. de
 Metternich, puis qu'autrement M. de Marbotte aurait concouru à votre démarche
 et le ferais n'aurait pas été demandé. J'aurais depuis et l'autre. C'est comme
 étant investi de la confiance de l'Empereur et ayant crédit pour demander et
 envoier la explication que vous proposez en son nom. Si la Russie et la Prusse
 veulent faire intervenir Mme de Nesselrode et de Hardenberg dans la négociation
 officielle, elle en fera parfaitement la ministre et nous n'avons rien à opposer.
 La négociation officielle entre le Régiment et l'autriche doit suivre son cours naturel
 et nous ne devrions pas la faire sortir de la marche ordinaire.

J'en vous ai écrit, M. le Due, dans une lettre du 1^{er} que la prolongation
 de l'armistice n'avait aucun avantage pour nous, cela est parfaitement exact.
 nous ne gagnerions rien à différer l'un avec les hostilités. Si elles doivent avoir lieu
 en supposant que l'armistice soit levée le 10. on ne se battra pas avant
 le 18, ce qui nous même bien près du moins de 7.000 et de 12. 80.000 hommes
 venus de Wurtzbourg devant arriver à Fribourg pour remplacer à Wurtzbourg
 par d'autres troupes qui arrivent d'Espagne et de France.

D'après les rapports de nos agents à Londres, nous sommes portés
 à penser que l'autriche a traité avec l'Angleterre. Je vous en informe
 que pour votre gouvernement, et comme un appui qui peut vous être utile pour
 apprécier le Discours de l'autriche et sa conduite.

J'ai l'honneur &c.

Signe le Due de Bassano.

A Due de Bassano au Due de Vicence).

Monsieur le Due

Le 1^{er} de Juillet 1848

Confidérence

J'ai reçu hier à 3 heures après midi votre lettre du 8 et je me suis
 impressionné de la mettre sous les yeux de l'Empereur. L'appréhension S. M. m'a
 ordonné de vous faire voir gracieusement, dans la nuit la question de la paix peut
 donc être réservée le 11 ou le 12.

S. M. a pris la proposition de l'autriche.

Notre premier intérêt, c'est le Danemark. Tant l'arrangement qu'on
 voudrait à faire, l'intégrité de son territoire doit être garantie.

Notre second intérêt, c'est la Saxe. Il faut, si elle doit perdre le duché de
 Varsovie qu'elle en soit indemnisée.

Vous êtes autorisé à signer avec M. de Metternich pour servir de base

4

à la négociation de la paix, une convention qui en exprimera un deux points
soit conforme aux intentions de S. M. telle qu'il m'a été commandé de les exposer.
L'empereur est décide :

1^o non pas à céder le Duché de Varsovie qui ne lui appartient pas, mais
à le laisser cédé à la Saxe, il consentira d'offre cette à laissé à Dantzig l'entière
Saxe libre pour la protection de tout au long du Danube, à en retrier les troupes, et
à en détruire les fortifications, mais la cession, mais la cession du Duché ne
pourra pas se faire que par la Saxe, vous remarquerez d'abord que la présence d'un
ministre du Roi sera nécessaire, cette cession ne pourra avoir lieu qu'en moyen
d'une indemnité, vous demanderez pour cette indemnité Berlin avec tout le
territoire prussien qui en dépend, et le place forte.

2^o à offrir la prossimum Illyrienne à l'autriche C'est à dire le territoire
de ce province tel qu'il est déterminé par la Carte en jointe par la ligne
A B C. S. M. ne peut céder ni l'Esrie, ni Crète, ni le comté de Gorice, ni
Villach, parque ceder l'Esrie qui lui appartient, ce faudrait céder Venise, parque
céder Crète ce serait s'exposer sans cesse à des discussions d'autorité, allez
sans céder Gorice, parque lorsque l'apposition de l'un rend indispensable l'apposition
de l'autre, et que le comté de Gorice est italien. Villach, parque sans
Villach le tyrol est compromis et nos communications interrompus, celle
de l'autriche par mes soins est abîmée, ce qui lui rendra de la province
Illyrienne, comprendra mal de ce qu'elle avait jadis à la paix de Vienne
dout S. M. ne conserve qu'une très petite partie, Raguse et tout le littoral
de l'Isle de la Dalmatie, L'autriche aura recouvré de ce côté au dela de ce
que lui avait coûté la guerre de 1809.

3^o quant à Hambourg Lübeck, le Hanovre, le Protectorat de la
confédération du Rhin, a point des questions qui ne peuvent pas être traités
sérieusement aujourd'hui.

Le projet d'ordre A en joint est rédigé dans le système.

Vous ne manquerez pas de faire sentir que les affaires se trouvent
aussi arrangées au nord et au midi, la Prusse n'aurait rien à regretter,
et à demander du côté de Magdebourg, elle deviendrait pluribelligine et
la population sera augmentée de plusieurs millions d'habitants par l'acquisition
du Duché.

L'autriche reviendra ses communications par mes soins ayant une
possession qui lui donne des arrees sur l'Italie.

L'Europe sera aussi placée dans une position stable et convenable pour la
paix maritime.

Vous ferez observer si la France doit entrer dans la pacification, qu'elle doit
céder la Guadeloupe, nous ne pouvons pas faire la paix avec une puissance
qui aurait acquis d'une telle manière une des possessions.

Vous discuterez long temps, vous débattrez d'abord toutes questions avec le
comte de Metternich, vous ferez sentir que la Prusse conservait Berlin en acquirent
le Duché, elle voudrait l'intat Magdebourg et Cassel, ce qui entraînerait de
nous une guerre dans lesquelles il faudrait possible que l'autriche par le même principe
d'impuissance la prusse d'être compromise, pourrait vouloir prendre parti.

Le comte de Metternich fera sans doute l'objection que la conservation des îles
de l'ordre serait offensive contre la Prusse, après avoir écouté, nous proposerez de
convenir que nous la dividions, comme nous l'avions fait à Dantzig.

La rédaction du premier projet est susceptible d'atouts d'opposition
telle que celle relative à la division des îles, pourra que la clause de
l'indemnité à la Saxe au moyen du territoire Prussien sur la rive gauche de l'Elbe
soit admise, vous pourrez contester à ce que l'autriche ait une partie du Duché
de Varsovie et qui ne nous est pas immédiatement, car nous aimions mieux qu'il
reste tout entier à la Prusse; mais ce n'est pas une considération qui pourra
empêcher de traiter.

Si vous pensez que la négociation ne pourra aller à bien avec proposition
vous en viendrez aux conditions établies dans le projet B.

Vous demanderez que l'indemnité de la Saxe consiste dans les enclaves
que l'autriche et la Prusse possèdent y compris Crostien qui est un véritable
enclave, et d'autre rectification de frontière qui lui donne un territoire de
500,000 ames.

Il a déjà été remarqué qu'il ne peut être question ni dans l'un

ni dans l'autre des projets du protectorat de l'Allemagne. ce serait une condition de l'honorabilité pour S. M. D'ailleurs c'est un sujet tout à fait insignifiant puisque le protectorat est un fait qui tient à la nature des choses.

Si le premier projet n'est pas quindi admis, le second est encore rejeté, sans qu'il faille avec l'autrichie quelque incident imprévu, vous déclarerez que nous ne pouvons pas nous entendre, que la négociation confidentielle est terminée et que vous restez à Prague pour attendre l'issue de la négociation officielle, c'est à dire jusqu'à ce qu'on vous oblige à en sortir en déclarant que le congrès est dissous.

S. M. juge convenable que vous ayez dans vos entretiens avec M^r de Metternich beaucoup de simplicité et de forméité. vous lui ferez comprendre qu'il a été juste, que la démarche que vous avez été chargé de faire est une demande de force et non d'adresse. C'est un comble que S. M. a voulu se rendre à elle-même et comme elle ne se distingue pas que la lutte durera plusieurs années, elle devrait pour l'acquit de sa conscience faire tout ce qui était possible.

Vous aurez soin de ne rien remettre par écrit à M^r de Metternich, mais vous vous bornerez à rédigé avec lui le projet que vous seriez dans le cas de signer.

Il faudra faire en sorte qu'il ne nous convient pas plus qu'à lui que ce qui se passe entre nous soit publié, car il n'est pas dans notre intérêt d'apprendre aux Polonois et aux Allemands que nous les avions abandonnés.

Lorsque le Basile, si vous parlez à vous entendre avec M^r de Metternich, devront être arrêtés entre vous, il faudra que les difficultés pour le congrès soient levées, et que l'on consente à la négociation en paix, au reste, la position où on se trouve reciprocement aujourd'hui sera modifiée nécessairement alors, puisqu'il faudra admettre un Régipotestâtre Saxon pour S. M., et la cession du Duché de Varsovie, et qu'il est probable que la Russie et la Prusse enverront de véritable Régipotestâtre chargés de régler les détails importants de l'exécution. D'ailleurs toujours dans l'hypothèse de la conclusion de l'arrangement dont vous êtes occupé, nous préférerions de beaucoup tout traiter avec l'autrichie et pas son intermédiaire, plutôt que de négocier avec des Régipotestâtres qui n'ont pas le pouvoir de parler, et qui ne communiquent que par des notes adressées au médiateur.

En supposant, M^r Due, du Basile arrêté entre M^r de Metternich et vous, je vous vous prémunir, que je comprends, qu'après avoir discuté les conditions en être convenu, avoir même arrêté la rédaction avec M^r de Metternich, vous pourrez avant de signer, m'expédier le projet pour qu'il soit mis devant le congrès pour l'empereur. C'est l'intention de S. M. qu'elle m'ordonne de vous faire connaître, un retard de 36 heures fera son conséquence lorsque le Basile sera convenu, et surtout d'après les explications dans lesquelles S. M. est entré hier avec M^r le Comte de Bubna, et qui ont fourni un gage immédiat et direct de ses intentions.

Si vos ouvertures n'amènent pas de résultat, je désire que vous me renvoyez cette dépêche, et tout au moins que je vous ai écrit sur le même sujet, afin qu'il n'en reste aucune trace ailleurs que dans le cabinet. /.

Conditions auxquelles l'autrichie regarde la paix comme établie.

Dissolution du Duché de Varsovie, et la répartition entre l'autrichie, la Russie et la Prusse; par conséquent d'autrichie à la Prusse.

Établissement de Szambourg et Lübeck comme villes libres anciennement et arrangement éventuel et lié à la paix générale sur les autres parties de la 32^e division militaire, et sur la renstitution du protectorat de la confédération du Rhin, afin que l'indépendance de toute la souveraineté actuelle de l'Allemagne soit dans place pour la garantie de toutes les grandes puissances.

Reconstruction de la Prusse avec une frontière fixe sur l'Elbe.

Retour des provinces Allemandes à l'autrichie.

Garantie réciproque que l'état de possession des puissances grandes et petites, tel qu'il se trouvera fixé pour la paix ne pourra être changé ni lessé par aucune d'elles. /.

La Saxe céderait le Duché de Varsovie à la Russie contre un équivalent entre l'Elbe et l'Elbe, avec Stettin, Glogau.

Dantzig ville libre sous la protection de toutes les puissances, les troupes françaises retirées, les fortifications démolies.

Les provinces d'Elbe et à l'autre hiver avec la Dalmatie et Serbie aussi que Nagysze, L'Estrie, Crète, Gorice et Villach resteraient à la France en suivant une ligne tirée de Goldberg frontière de la Carinthie à Rosario sur le Danube.

L'intégrité du Danemark.

Bamberg et Lübeck font des questions qui ne peuvent être traitées aujourd'hui. Celle du protectorat ferait une humiliation au fait indifférent puisqu'il tient à la nature de choses.

Si la Saxe entre dans la paixification, elle ne peut garder la Guadeloupe. Le Roi de Saxe enverrait un ambassadeur.

Céder l'Elbe, c'est céder Venise.

Crète, c'est s'exposer à des difficultés d'autorité pour aller en Dalmatie. Gorice et Istrie, gardant Crète, il faut Gorice.

Sous Villach, le tyrol ou compromis, la communication interrompue.

L'autrichie aurait donc ses communications rompues, et plus qu'elle n'a perdu en 1809.

A Le Duc de Wurtemberg grand Écuyer &c. l'un des plénipotentiaires de S. M. pour la négociation de la paix, et le Comte de Metternich &c. spécialement autorisé par leurs souverains respectifs, font convenus d'un article oy ayé pour aider à la marche de négociation.

Article 1^e. Il n'y aura pas de Duché de Varsovie, le territoire qui le constitue dans son état actuel appartiendra à la Russie.

Art^e 2. La ville de Dantzig sera ville libre, elle pourra se défendre dans ses murs, et dans l'étendue de son territoire, les garnisons françaises pourront, et les fortifications démolies.

Art^e 3. Le Roi de Saxe sera indemnisé de la perte du Duché de Varsovie, au moyen de la cession du territoire qui appartient à la Russie sur la rive gauche de l'Elbe, y compris la place de Stettin, Glogau et Crète.

Art^e 4. Le Province d'Elbe réunira seront cédés à l'autrichie depuis sa frontière actuelle jusqu'à une ligne tirée de Goldberg frontière de la Carinthie à Rosario sur le golfe de Quarnero.

Art^e 5. L'intégrité de l'état de S. M. le Roi de Danemark sera garantie.

Art^e 6. Les présentes articles demeureront secrets entre les deux ministres partis contractantes.

B

Autres Conditions

Article 1^e. Il n'y aura pas de Duché de Varsovie, il sera disposé du territoire qui lui appartient entre l'autrichie, la Russie et la Prusse dans les proportions dont il sera ultérieurement convenu.

Art^e 2. même que dessus.

Art. 3. Le Roi de Saxe sera indemnisé de la perte du Duché de Varsovie au moyen des enclaves autrichiennes et prussiennes, et d'une ratification de frontière laquelle procurera à la Saxe un territoire de 500,000 habitans pris en fief et en Prusse.

Art^e 4. même que l'autre.

Art 5. — Idem

Art 6. — Idem

17^e à la marge sur les deux.

Il est difficile de dire que toute autre rédaction nous convient, nous sommes de bonne foi, nous n'avons pas de double langage, et tout ce qui tend au but est dans nos convenances.

Garder la montagne d'Orla, les deux rivets.

Le Duc de Bawaro au Duc de Wurtemberg

M^r le Duc,

Dessé le 11 aout 1813.

M^r de Chabot m'a remis cette nuit la lettre dont V. C. l'avait chargé, datée toutes les deux du 9.

La première est une réponse à la sienne du 8. Je vous, M^r le Duc,

que nous nous sommes parfaitement entendus sur la question que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Il en est deux ou trois sur lesquelles vous désirez connoître l'intention de l'Empereur, vous demandez ce que vous devez faire si l'ouverture donne vos passeports. Nous devons sans doute, m'e. le Due, le recevoir et partit, vous demandez ce qu'il faut faire si on ne vous les donne pas et si l'ouverture annule quel il n'y a plus de congrès. Dans ce cas vous devez faire partie. Je suis obligé toutefois de vous prêter, et en faisant ce que les circonstances nous mettront dans le cas de considérer comme le plus convenable, vous ne pourrez pas dire qu'il n'y a plus de congrès, lorsque le médiateur vous aura déclaré.

Cette manière devoir s'applique à votre qualité de membre de la négociation officielle, mais quant à la négociation particulière dont vous êtes chargé, il résulte de la nature des choses, que si elle doit avoir un résultat, vous ne ferez pas partie dans le cas de départ avant qu'elle soit terminée.

Notre seconde lettre, m'e. le Due, contient les renseignements dont j'ai l'honneur de vous renseigner.

Je prie N. E. le a.

Signd le Due de Bassano.

M^r le Due,

Dessde le 12 aout.

J'ai reçu à peu d'heure de distance, le courrier qui m'a apporté vos dépêches du 10 et du 11.

M^r de Bassano a reçu à propos au même moment, la dissolution de l'armistice de la part des Autrichiens et des Sardes. Il a envoyé cet acte au Prince de Metternich.

La lettre que vous m'avez fait écrire par M^r de Raymond, m'annonce que M^r de Marboton est arrivé auprès de vous et que vous avez reçu ma dépêche du 10, avant que celle-ci vous parvienne, vous saurez à quoi vous en tenir, il ne paraît pas que l'Autriche ait été dans l'intention de donner suite à l'ouverture que vous lui avez faite, autrement elle aurait différé sa déclaration.

S. M. est toujours dans le même disposition pour parvenir à l'appui aux conditions que je vous ai fait connaître, si elles n'ont produit aucun effet. Depuis ce moment suivant les deux expéditions, il y a bien peu d'espérance à conserver. Vous devez, m'e. le Due, continuer à faire cette négociation, mais S. M. compte sur le sentiment que vous avez de haute convenance de votre position et elle est persuadée que vous partirez à l'instant où vous ne pourrez plus rester, sans que votre caractère soit exposé à la moindre compromission.

Quant à M^r de Marboton, qui, la mission de l'empotentaire française, a encore eu été du titre d'ambassadeur, S. M. juge qu'il ne peut différer son départ plus longtemps, et lui écrit dans ce sens.

J'au l'honneur D^a.

Signd le Due de Bassano.

M^r le Due,

Dessde le 13 aout.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11. où qui n'est pas venue cette nuit. Je n'ai pas pu prendre le moment pour la mettre sous les yeux de l'Empereur.

S. M. suppose que M^r de Marboton est parti, et qu'il ait aussi reçu l'ordre de la note par laquelle le Comte de Metternich vous a annoncé la dissolution du congrès, vous n'étant plus à Prague qu'en particulier qu'on veut tolérer.

J'aurai l'honneur de vous envoyer par un courrier qui partira dans quelques jours, le pouvoir pour signer S. M. à l'acte de la paix. C'est une précaution purement éventuelle.

Il n'est pas de la dignité de S. M. de faire des projets obtenu à des guillotines qui n'ont pas voulu écouter les négociations, et que, après un quinzeaine de jours ont rompu les négociations pour l'obtention de forme, dont la discussion a souvent employé des mots entiers. On fait un visage en France un tel procédé, et S. M. serait blâmée si elle avait la conduite de faire des propositions à ce tel négociation.

M^r de Metternich connaît l'ultimatum de S. M. par le rapport que lui a fait M^r de Bassano, il le connaît plus parfaitement encore qu'il ne vous pourrez lui dire de la disposition du projet. Si l'Autriche adopte nos propositions qu'elle les propose d'elle-même aux Alliés, si les Alliés veulent les accepter, vous pourrez conclure et signer dans deux heures avec le Comte de Metternich, et le Régipotentaire que la Prusse et la Russie voteront.

Si l'Autriche ne veut pas faire nos propositions, c'est qu'il n'est pas d'accord

je crois

avec nous sur le fond, autrement il serait inenvisageable qu'elle ne tient pas ce langage à son allié; "La révolution n'a pas eu son développement, elle n'a pas même été entamée, parce qu'en conséquence la situation prat. des questions militaires, nous vous demandons à l'Autriche avec vous, nous avons déclaré la guerre, l'ambassadeur de France est parti, mais le Duc de Würtemberg est resté, proposons lui cette condition, si la France le accepte, la paix peut être fortifiée dans les circonstances suivantes, et la paix est préférable à la guerre."

Si l'Autriche accorde à cette suggestion de l'Autriche, M^r le Comte de Metternich vous proposera la condition sur lesquelles vous vous ferez entendre avec lui, vous le accepterez, vous montrerez vos pouvoirs et vous conclurez avec lui un protocole qui en feront également partie.

Si l'Autriche ne voulait pas faire la proposition, soit parce qu'il ne se ferait pas d'accord sur le fond, soit parce qu'il n'y ait d'accord, elle n'aurait pas conservé son allié, il est clair que si vous le laissez faire vous-même, vous n'auriez pas eu d'avantage.

Si M^r de Metternich vient pour engager cette affaire, une transition naturelle, c'est facile à trouver. L'Empereur français peut vous recevoir, il peut dire qu'il a entendu qu'un arrangement était possible et s'occuper de la proposition comme viennent de lui, et non comme devant. De S. M.

Tout ce moyen moyen ne pourra échapper à la sagacité du comte de Metternich qui a tant d'usage de l'expérience de l'affaire, qu'il ne lui sera pas difficile de le mettre en œuvre; toutefois qu'il est impossible que nous faisions la proposition postérieure à l'acceptation qui viennent de rompre la révolution sans avoir voulu nous entendre. Il est tout simple au contraire que l'Autriche propose pour arriver à la paix, ce qu'elle regarde comme le but raisonnable de la guerre, ce qui ne peut être qu'utille et favorable à la Russie et à la Prusse qui seront charmés d'obtenir de la position sur elle. Le tout est.

Quant à nous, nous aimons mieux négocier avec l'Autriche faisant la paix qu'avec l'Autriche médiateuse, tout ce que nous demandons sera une compensation de difficultés que son action apporte à la guerre. toute action avec un médiateur, aurait un caractère de faiblesse et de condiscorde pour une influence supérieure.

D'autre part, M^r le Duc, vous devrez être bien convaincu que l'empereur ne craindra pas la guerre, si elle a lieu, il ne se fera pas d'hoix moins, jusqu'à ce qu'il soit démonté par ce qu'il ne devrait pas la craindre. quant à nos réponses, S. M. le a déjà calculé et apprécié. nous le savons. S'il le faut, n'oubliez que nous pourrons avoir Cassin.

En résumé, M^r de Metternich connaît l'Ultimatum de S. M. Vous le connaissez, et vous pourrez le lui montrer, que l'empereur d'Autriche le propose comme son opinion, qu'il vous accorde une entrevue, qu'il s'est appuyé qu'on pourrait encore s'entendre, et qu'il propose ce qu'il croit acceptable. toute cette question devant l'Autriche, elle y est la plus intéressée, et c'est elle qui tient la balance.

Si l'Autriche n'est pas d'accord de baser, nos propositions laissant gratuitement une chose inconvenante. Nous proposons, comme je le dis plus haut, que l'Autriche paraît plutôt comme partie, que comme médiateuse, mais si l'on doit s'entendre, il ne faut pas qu'elle publie la déclaration, l'Autriche paraîtrait simplement au traité comme partie. on dirait que la France d'une part, et de l'autre l'Autriche, la Russie et la Prusse, voulant mettre un terme aux différents incidents entre eux et établir la bonne harmonie et la paix, sont convenus de baser leurs deux alliances ainsi l'Autriche paraîtrait dans le traité comme partie adverse. ce mode d'accord parfaitement avec sa position actuelle.

Je ne vois de difficulté réelle que Trieste, mais l'Autriche fera tout pour empêcher Trieste pour nous ne veut pas dire Trieste mais l'Estrie, que l'Estrie pour nous ne veut pas dire Autriche, mais Venise. Si l'Autriche refuse sa prétention sur Trieste, ce sera un faible équivalent de malheur qui peseraient sur elle pour la guerre dans laquelle elle intervient comme partie principale contre son allié, et pour son amitié naturel.

Quant à l'indemnité de la France, il n'a jamais été question de rien prendre sur la Bohême qui a en effet sa frontière naturelle. (Les Sudètes sont une sorte de concession, et non une cession véritable.) mais sur la Suisse qui peut gagner 3 ou 4 millions d'habitants, qui peut les acquérir en avantant le terme de ses longs malheurs, et en évitant les pertes et les chances de la guerre. C'est pour nous une affaire d'honneur d'assurer une indemnité à la France, pour la certaine de ce qu'elle avait obtenu par le traité.

Si ceci n'aboutit à rien, vous ne sauriez résoudre trop tôt.

J'ai l'honneur de vous

Signé le Due de Bawans.

Copie d'une lettre écrite de Dresde le 13 juillet 1813 par Mr
le Due de Bassano à M^e le Due de Vicence.

Monsieur le Due,

J'ai l'honneur de vous envoyer des pouvoirs pour le cas où vous auriez un arrangement à conclure, cas sur lequel nous ne comptons pas Beauvais.

L'Empereur part demain et ira couché à Bautzen, je vous le dirai. M^e le Due, pour votre gouverne, mais S. M. désire qu'on ne parle pas à Prague ou elle va; si je dois l'annoncer, ce qui n'est pas encore décidé, j'aurai l'honneur d'en informer Votre Excellence par courrier.

Nous sommes ici dans l'attente et dans la meilleure espérance de l'évacuation toute l'armée est en mouvement, la confiance est partout. Le Roi et la famille royale ne quittent pas Dresde.

quelques soient ces chameaux bavarois qui prétendent faire éclater la guerre, l'Empereur persiste dans la disposition que je vous ai fait connaître. Et se décide à abandonner la rive gauche de l'Elbe par le seul intérêt de ses affaires d'Espagne. Je vous fixe votre attention sur un objet dont je vous ai déjà prévenu, c'est à dire la démission de plauz, mais c'est motif dont il ne sera question qu'après la bataille de Lutzen.

S. M. n'intend rien des en Italie au delà de la ligne tracée sur le calque que je vous ai envoyé.

Il n'y a pas dans l'avis intention qu'il soit question ni directement ni indirectement de Bambourg et de Lübeck. Si l'on édait sur l'invisibilité constitutionnelle du territoire, vous verrez bientôt l'Autriche partie de Rome dont l'abandon l'intéresse bien davantage, il n'est d'ailleurs pas de la dignité de l'Empereur de prendre des engagements éventuels, qui en général ne signifiaient rien, et ne sont qu'un jeu au dessous du caractère de S. M.

Soyez bien fixé sur l'opinion, et ne laissez aucun doute à personne à cet égard, que S. M. ne veut pas de prolongation d'amnistie, elle est prête à la guerre, elle l'est plus qu'à l'Autriche. Elle n'a pas de motif d'attendre pour sa subsistance, et elle ne veut pas prendre un temps précaire et nécessaire engager dans l'hiver, ainsi donc, M^e le Due si on vous parle d'une prolongation d'amnistie, vous direz qu'on a mal compris l'Empereur lorsque a cru qu'il pouvait y penser. Bien loin de vouloir gagner du temps il ne songe qu'à profiter de celui qui lui reste. Si non seulement on vous parle de prolongation, mais on vous en fait la proposition formelle, vous devrez dire que vous êtes pour pourvoir à cet égard.

S. M. qui compte peu sur un arrangement croit que ayant tant d'intérêt avoir lieu, il n'est faisable qu'avec l'Autriche, j'ai pris ses ordres sur le cas possible où pour vous proposerait d'avoir l'Empereur Alexandre, elle n'y trouve absolument aucun avantage. Elle distrait aussi, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le demander, que vous ne soyiez pas à Prague, le jour de l'arrivée de l'Empereur de Russie, ce jour étant pourvu à entraîner la Russie et l'Autriche. Il est naturel que il soit fort excité et moins pacifique que son allié, S. M. s'est servi de ce propos pour motiver; elle ne peut point que vous ordonner son Triomphe.

Celle souhaite que vous partiez bien du principe que nous ne sommes point fâchés que l'Autriche se soit mise en état de guerre avec nous. Si l'on parvient à l'arranger, l'on ne publie rien de part ni d'autre, mais le publick apprendra pas le traité que l'Autriche était enemie. Il est donc bien à M^e de Metternich que puisqu'il arrive sa déclaration ayant été mise sous le yeux de l'Empereur, nous nous regardions comme enquis avec l'Autriche. C'est pour cela que j'ai transmis à M^e de Marbot l'ordre de prendre ses passeports, ordre qu'il n'aura sans doute pas différé d'exécuter. Je ne lui ai rien point par où je le crois parti, s'il ne l'était pas, il se serait écarter de l'intention de l'Empereur.

Aussitôt que vous serez assuré qu'on ne peut pas l'arranger, partez aussi pour aucun retard. S. M. le distrait, d'abord par où elle a besoin de vous, ensuite par quelque souffre, plus que je ne puis vous le dire, de supposer que l'ensemble à l'autre votre caractère puisse être compromis.

M^e de Bubna qui sera arrivé long temps avant le courrier portant de cette dépêche, connaît notre position, la ferme joie qu'il éprouve S. M. Il se trouve dans une circonstance difficile, mais digne de son génie, et de son expérience de la guerre, n'a point échappé à M^e de Bubna. Il sait que nous avons pour nous l'avantage que donne l'apposition de toutes les forces

important
à l'ouverture

mémoire favorable un moment arrivé à M^r Defflores, et qu'il se disait alors
même à en endre compte à son gouvernement, j'ai cru qu'il était nécessaire que
j'entre à propos de V. C. dans quelque détail sur cette circonstance que je
représente également à Paris.

Lundi dernier, vers minuit, des ouvriers qui étaient dans l'habitation
d'allez boire hors des barrières rentrant de celle de Châtel et rentrant ivre
par la rue du Mont-Blanc qui est au contraire égoutte à ce moment, le suivant
le trottoir qui borde le côté de la rue où se situe l'hôtel de l'ambassade
d'Autriche, lorsque l'avorture de M^r Defflores qui arrivait très vite par le
boulevard se présente pour entrer, le cocher crie Garde et appuie son cri d'un
coup de pied à ses chevaux, les ouvriers lui répondent, doucement donc, en
ajoutant quelque injure et suivant leur usage à Paris ils ne se dérangeaient
point. Le cocher insiste, alors les ouvriers donnent quelque coup de canne et de
parapluie sur le nez des chevaux, la querelle s'échauffe on se frappe et se progrès.
Les assaillants sont retournés les chevaux, le monde s'attroupe autour de l'avorture
l'après-midi à M^r Defflores qui descend et se jette avec l'hostilité, c'était si
peu à lui qu'on en voulait, qu'en nefrion est point appuyé, des ouvriers continuant
à maltraiter le cocher lorsque le maître d'hôtel du prince de Schwartzzenberg
est sorti avec le gom de la maison pour le juger. Ce maître d'hôtel est allé pour
faire sa déclaration chez le commissaire de police du quartier, le lendemain matin
la sédition s'est imposée de se mettre en recherche, et a l'avois i un des
inspecteurs chez M^r Defflores pour savoir de lui-même comment le cocher s'était
passé; mais le déposition détourne largement du quartier sans dire à
dire que c'était une fois le riche occasionnée par des ouvriers et semblable à celle
qui arrivent tous le dimanche et le lundi à Paris. Si M^r Defflores voulait
donner une autre interprétation à ce moment, il ferait le plus d'efforts.

Je saisir cette occasion, M^r Le Due.

Signe le Due de Bassano.

M^r Le Due, M^r Gobert m'eut au moment même qu'il n'ordina
l'arrivée de Nemmarck.

Je ne comprends pas bien où votre Excellence eut avoir un crédit fait à
Paris, où à Prague, j'ai depuis plusieurs jours pour elle un crédit de 30,000 francs
sur Prague, quant à Dresde, je doute qu'on peut trouver aujourd'hui chez le
Banquier 15,000 francs espèces.

J'ai l'honneur de vous offrir, M^r le Due. &c.
Dimanche 25.

Signe le Due de Bassano

M^r le Due, j'ai l'honneur de vous envoyer la lettre de crédit qui
était préparée pour votre Excellence.

Je voudrais lui donner de l'argent de ma caisse, mais sur le bordereau
qu'on me remet, je ne trouve que le moyen du moment pour attendre le
courrier qui partira de Paris le 13 août avec l'ost, qu'il faut faire venir
pour l'appuyer. C'est à la difficulté d'opération de change, répondant V. C.
aura de l'argent, à moins qu'il ne lui convienne de donner à ses marchands
lui demander sur M^r Brelinger que j'autorise à lui renvoyer et à le
payer. Cette manière m'arrangerait aussi qu'à lui.

Rien n'arrive de Nemmarck.

Transcrivez cette lettre de Prague, elle ne diffère rien de nouveau, je la
communiquerai à V. C. quand j'aurai l'honneur de la voir.

Je la prie d'agréer mon très distingué et affectueux.

Dresden le 26 Juillet.

Signe le Due de Bassano.

M^r le Due, M^r de Marbois doit avoir des chiffres de Vienna
avec lesquels la correspondance commune de l'empereur sera sans doute
finie, mais il peut nous être utile d'avoir dans cette circonstance une offre
pour notre correspondance particulière. J'ai l'honneur d'en envoyer un à V. C.

J'attendrai un courrier de vous aujourd'hui, je l'espére ce soir.

Rien n'arrive ici absolument rien de nouveau.

M^r Gobert a écrit de Prague qu'il trouvait un Cr. 15,000 francs qu'il avancerait
pour V. C.

Agrez M^r le Due. &c.
26 Juillet.

Signe le Due de Bassano

Je vous envoie un croquis et trois pagots apportés par Courrier.

Il fait que si nous ne sommes pas supérieurs en nombre à nos ennemis réunis, nous leur sommes au moins égaux, il revient de plus, comme toute l'Europe, que nous avions de notre côté toute l'appui dans le génie. S. M. qui se fie à la Providence, entenait la grande Désirer qu'elle se foudre sur lui. Ses plans sont arrêtés & il ne voit partout que des motifs de confiance.

Je vais vous offrir à M^r de Metternich avec simplicité, mais avec fermeté, après les concessions si raisonnables auxquelles S. M. a été aidé, si vous trouvez ma résistance qui ne doit pas être vaincue, j'abandonne, et renonce promptement, si l'on est disposé à s'introduire, brûler, S. M. ne disavouera rien de ce que vous aurez fait en vous attachant à vos instructions. Si le discours de M^r de Bubna ne produisent pas d'effet, vous tout au moins vaincraut l'en produire, car il est parti convaincu que la chose est ferme, que les chansons ne sont pas contre nous et que l'autrichien qui, en traitant aux conditions proposées, obtint des armistages pour combattre, n'a trop hésité.

Je rappelle à nouveau la légèreté avec laquelle M^r de Metternich considère une guerre contre la France. S'il vous en donne encore l'occasion, répondez avec fermeté et même avec ironie.

Celle font, Monsieur le Duc, la situation que S. M. m'a présentée devous manifestez.

Y'a l'honneur d'affilé &c.

Signé le Due de Bassano.

Monsieur le Due.

S. M. part au ce moment en prenant la direction que j'ai en l'homme de faire connaître à V. C. M^r de Scarbone est arrivé à temps, il a précaution pendant deux heures avec S. M.

Je n'ai rien à ajouter à mon dernier. Je vous enverrai donc, M^r le Due que je ne pas perdre l'habitude qui m'est très douce d'entretenir tous les jours avec vous.

Y'a l'honneur de... Signé le Due De Bassano.

Du 15 aout 1813

Copie d'une lettre écrite de Dresden le 17 aout 1813.
par M^r le Due de Bassano à M^r le Due de Vicence.

Monsieur le Due,

Je m'attendais ce matin à recevoir de vos nouvelles, je ne vous écrivais qu'aujourd'hui que pour vous assurer la réception de ces dépêches dans elles sont arrivées en même temps que M^r le Chef d'Escadron Vimmer qui a apporté à madame Amélie de Bubna, et à tout ce qui appartient à la maison Autrichienne, l'ordre de partir pour débarquer, et de faire en effet partir ce matin, madame de Bubna ayant fait demander un gendarme à M^r le comte Durostrel afin qu'il n'y eut aucun mal entendu aux environs postes, M^r le général Durostrel l'a pris d'agréer, puisqu'elle voulait être accompagnée, qu'elle le fait par son premier aide de camp. J'ai donné l'expédition à tout le monde. M^r Vimmer qui conduit les gens et les équipages de M^r le comte de Bubna, était parti faire en prendre, ayant un gendarme, il ne le croyait pas nécessaire. cette formalité a été jugée indispensable par M^r le maréchal St Ory, et M^r Vimmer a été obligé de revenir à Dresden ce qui l'a retardé de deux ou trois heures.

J'envoie de ce voisinage des lettres de S. M. qui étaient envoyées hier dans le même lieu que j'ai en l'homme de vous indiquer.

M^r le général Blücher a commencé de faire le hostilité le 12 en traversant Breslau. Il a marché sur Pregitz et s'est présenté le 15 devant cette ville où il y a eu quelques échanges de coups de fusil.

Je reçois au moment une lettre du Due de Novgorod que j'ai l'honneur de vous envoyer en original.

Je prie V. C. d'agréer &c. Signé le Due de Bassano.

Copie de la lettre insérée.

Paris le 12 aout 1813.

M^r le Due, ayant été informé que l'on était disposé à interpréter d'une

Monsieur le Due,

J'ai reçu ce peu tard vos lettres d'hist. je me hâte d'y répondre. J'envoie à S. M. la copie de ma réponse avec vos lettres. Je sais qu'il vous a expédié de Mayence Mr Pailhou officier d'ordonnance, j'ignore s'il vous porte de instructions. Il me le dira ou elle constateront en quelque chose le contraire, je prêterai V. C. de m'en informer. J'ai quelque raison pour ne pas le penser.

Je ne sais si S. M. avait déjà appris que le Due de Dalmatie est entré en Espagne, et a repris l'offensive. Le Télégraphe l'a annoncé à Mayence le 29. Le Comte de Lobau est nommé aide-major de la Garde, dont le général Transontz que nous attendons ici va commander toute la Cavalerie.

Je prête V. C. d'agréer &c. Signé le Due de Bassano
Dresde, le 1^{er} aout 1813. à 4 heures du matin.

Monsieur le Due,

Je vous envoie une lettre que vous recevrez avec plaisir, et à laquelle je n'ai rien à ajouter, si ce n'est de vous rappeler quelques unes de nos conversations, et de vous dire que nous avons fait du chemin depuis ce temps et que vous avez été confiance.

J'ai l'honneur d'offrir à V. C. &c. Signé le Due de Bassano.
Dresde le 1^{er} aout 1813.

Je vous envoie un Journal Anglais intéressant et récent

Monsieur le Due,

En résistant la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire hier, j'éprouve la crainte que vous ne considériez ce que je dis au sujet du sujet de la réponse que vous auriez pu faire à la note du 29, comme une observation critique. Celle-ci n'étant pas loin de ma prudence, je ne me dissimule pas que vous n'auriez aucun doute si on disait, vous pourrez répondre, j'avoir ajouté par écrit. mais j'ai cru qu'il ne ferait peut-être pas inutile pour l'avvenir de nous entendre bien sur cette formalité.

L'Empereur n'a rien reçu de nouveau de l'Espagne, il a seulement appris de Mayence par le Télégraphe qu'un courrier expédié par le Due de Dalmatie le 26 d'une position voisine de Samploun est arrivé à Paris.

Agreez M^r le Due. Les nouvelles assurances &c.

Dresde le 7 aout

Signé le Due de Bassano.

Je vous envoie un Journal Anglais du 29, vous y verrez l'autriche assez mal traitée. Le Redacteur n'est pas dans le fief du Gouvernement, il est vrai comme le disent les journaux enseignement particulier que les 5 millions Sterling votés dans la Session du trône sont en partie pour l'Autriche. Les nouvelles d'Espagne arrivent, j'ai l'honneur de vous en envoyer la Copie.

Monsieur le Due,

Je réponds par ma dépêche officielle aux questions que me faisaient Votre Excellence, elles étaient de nature à exiger que je preille l'ordre de S. M.

Vous trouverez, M^r le Due, dans le Journal que je vous envoie un article qui me fait beaucoup de peine, et que S. M. a fait d'approuvé. Je ne sais en vérité comment on pourrait colorer cette étourderie, vous n'avez pas besoin de ces embarras.

J'ai l'honneur &c. --

Dresde le 8 aout 1813.

Signé le Due de Bassano

Monsieur le Due,

J'en ferais trop presser votre Excellence de chercher à se rappeler que ce que pourraient être devenues les premières pouvoirs donnés par M^r Barlay de Tilly, pour la négociation de l'amnistie que je vous ai remise à Riga, lorsque vous étiez allé aux armées protestantes, et que j'ai eu l'honneur de vous demander plusieurs fois. S. M. dans le cas d'une rupture, considérerait ce plus comme de première importance pour prouver que les Russes revoulaient

pas traité et je suis content de vous conduire à recevoir la fintaine de l'autriche, la réduction de l'empereur présentant en effet ce sens. il serait très utile de son appuyer, veuillez interroger votre membre, et avoit la bonté de m'écrire.
Je présente à V. E. l'attache. &c. signé le Due d. Bassano
Dresden le 8 aout.

Monsieur le Due,

Mon auteur a auoygié vos intentions, il m'a ramené à 2 h^e le matin une importante communication que vous vouliez que je reçusse bien avant 3 h^e. S. M. j'en est occupée immédiatement et j'aurais pu dans la nuit vous réexpédier mon courrier. Si S. M. n'avait pas voulu faire passer la nuit sur la résolution. Si important!
Elle avait d'ailleurs entretenue M^r de Bubna qui a expédié son aide de camp Mr Viret, à 4 heures du matin, qui aura pressenti Mr de Metternich, sur les dispositions de S. M. et qui aura annoncé que mon courrier ne pourrait partir qu'aujourd'hui. Mr de Bubna a qui l'Empereur a dit qu'il vous enverrait aujourd'hui des instructions et n'ayez pas dit que vous fûtes en relation sur ces objets avec Mr de Metternich. C'est montrant fort modérément et fort calme sur toutefois la question. Il ne doute pas que les protestations relatives aux Ville et Catigny, et au protestant de la confédération du Rhin ne soient promptement abandonnées, il ne peut pourtant qu'aggraver la situation auxquelle l'Empereur est disposé ou crise devoir acheter des avantages escagots et hypothétiques par la chance d'une guerre qu'il connaît être au moins dans le premier moment toutefois de la côté de S. M. J'en connaisse bien l'étendue de nos forces, il s'en fait une idée assez juste, il apprécie la supériorité de notre position sur un échiquier dont toutes les pieces sont pour nous, et cette supériorité non moins grande attachée à une seule volonté et à une volonté telle que celle de l'Empereur. il est très probable qu'il aurait écrit dans ce sens.

Vous, voyez, Monsieur le Due, qu'il entre dans ma partie de vue de V. E. nous sommes allés plus loin que vous-même, car vous mettez en question, si en faisant le sacrifice d'abandonner on ne pourrait pas garder l'Olyrie, et S. M. se décide à la faire tout de suite. voilà l'essentiel pour l'autriche, S. M. y consentit avec quelques modifications pour rendre l'arrangement aussi peu douteux qu'il soit possible. Comme vous le savez, M^r le Due, S. M. n'a plus besoin de faire d'attente pour la Sologne à laquelle il faut renoncer. C'est une concurrence avec la affaire d'Espagne une question malheureuse. auparavant elle offrait à S. M. une gloire aussi grande que le but en eut été atteint. il n'y a à cet égard qu'une voix parmi les hommes d'Etat de toute la nation. Depuis la guerre d'Espagne, la Sologne a cette idée un but pour devenir un moyen. elle ne sera plus pour la guerre; elle doit servir pour la paix.

Probablement, M^r le Due, quelque touche que je sois de ce que vous vouliez bien me dire, je ne pourrais prétendre à aller à Bruxelles, ce qu'il y a maintenant à faire, ce que vous ferez ne pourrait être en meilleure main. je crois que je vous distain en vous envoyant vos instructions confidentielles d'avoir confiance. Je ne vous tromperai pas. nous avons d'ajouté beaucoup de chemin, puisque vos dernières communications ont trouvé leur chose au point où la place me dispense d'aujourd'hui.

Agitez M^r le Due. &c. --

Dresden le 10 aout 1813.

Signé le Due d. Bassano.

L'Empereur l'admettra comme une revue de presque toute sa garde pour l'abonnement que le corps que le Due de Crèvecoeur a avec lui. Il est toutefois que nous attendons le roi de Naples aujourd'hui.

Grandez manières pour me le renvoyer avec un résultat.

P. S. Je vous envoie un simple accusé de réception de votre qui vous a été remis par Mr de Metternich le 8. S. M. pense que vous pourrez ne pas dire qu'elles vous furent transmises, lorsque nous vous avons répondu. Si comme votre lettre officielle le suppose vous avez fait une réponse, le g. Bene sit. Si vous n'y avez pas répondu, Mr de Metternich fera bien pourquoi, mais tel de bonne que je ne tirerai d'embarras ne comprendra pas grand chose à ma lettre. /.

Monsieur le Due,

Ma lettre d'hier ont répondu à votre lettre confidentielle du 9, tout ce que je pourrai dire aujourd'hui est subordonné à ce qui se rapporte à ce que je vous ai appris de Mauchien.

L'affaire d'hier a été très belle. La Garde ayant 30,000 hommes à la parade, les deux armes furent superbes. il faisait le meilleur bataille du monde. J'ai dit à Mr de Bubna que la partie de la Garde qui est avec le Due de Crèvecoeur n'avait

pas pu arriver de Glogau.

J'ai envoyé à Neumarkt la lettre que vous avez bien voulu écrire à M^e de
L'Isle-Bâton. Et.

Vous trouverez avec vos journaux des papier Anglais, où il y a des discussions
qui montrent qu'à Londres on a moins de peine que les affaires d'Espagne, et qui
peuvent être bon à montrer.

Votre Curé du 10 arrive. Je mettrai demain vos Dépêches pour les yeux de
l'Empereur, je prendrai à peine le temps de le lire. Je ne tarderai pas faire
suite à y répondre.

Agreez, je vous prie, M^e le Due, &c.

Dresden le 11 aout à minuit.

Signe Le Due de Baffano.

X

Je reçois le billet. J'ai l'honneur de vous en remettre, j'espère
avoir un mot d'Instruction sur leur valeur actuelle, et la proportion dans
laquelle elles se trouvent &c. -

Monsieur le Due,

Je n'ai rien à ajouter à ma lettre officielle, j'attends la réponse à celle que
M. l'ambassadeur a postée. Si l'Autriche est disposée à la guerre, pour la guerre
notre modération ne la changera pas; si elle poste qu'en se battant elle peut
prendre ce qu'elle a la nécessité de gagner pour combat, nous le faisons bientôt,
vous le ferez même au moment où j'écris; mes estimations ne penseront à
rien: la lumière viendra de vous.

Je retiens ici un valet de chambre que vous avez fait venir de Paris.

Ainsi, M^e le Due, je prie V. C. &c.

Dresden le 12 aout. /

Signe Le Due de Baffano.

Monsieur Le Due,

Vous me demandez par votre lettre particulière du 11 ayant ce que
vous deviez faire, puisqu'on ne veut plus rien entendre qu'avec un tiers. ma
lettre officielle d'Aujourd'hui répond à cette question. J. M. ne veut pas faire
directement sa proposition à la Russie & à la Prusse, mais elle consent à ce
qu'elles l'auront obtenu par l'Autriche agissant, non pour S. M. mais comme
d'elle-même. Si l'Autriche l'y refuse, il est clair que le autre suisse qui devrait
être placé à l'origine de la paix que l'Autriche, puisqu'elle empêcherait les forces
et feront peser sur elle le fardeau de la guerre ne le paraîtrait pas accepter. Ce
nouveau que S. M. propose est donc d'accord avec toute raison et toute convenance.
J'en ai parlé par l'ordre à M. le Comte de Bubna que j'ai engagé à aller lui
même faire cette ouverture à Prague. C'est un agent très sage, fort convaincu
il a bien jugé là votre position, & s'est enfin montré l'apôtre de la paix, son
intervention ne peut qu'être utile. M. de Barbone devant avoir quitté Prague
je devrai lui remettre ses rapports, mais il a pris si chaudement mon avis
qu'il averti de le avoir reçu il était parti, je n'en suis pas fait. Il a
de forme & de progrès dans l'affaire, d'autant il n'est pas placé ici que vous
n'allez à Prague, et son renvoi aurait pu compliquer votre situation. Si je l'in-
crois, si je crois ce qu'il m'a rapporté de l'avis de M. de Metternich, un
arrangement est encore possible.

Vous verrez que S. M. trouverait convenable que vous vîtiez l'Empereur
Français comme grand officiel de la couronne, de sa famille et comme homme
de cour. Cette visite prendrait plus convenable votre attitude à Prague.

Quant à l'Empereur Alexandre. S. M. ne l'a pas expliquée parceque
vous êtes vous-même qu'on fera sûrement ce qu'on pourra pour vous empêcher
d'avoir le souverain dans S. M. m'apprécierait de vous recommander de faire en
forte de ne pas vous troubler à Prague le jour où l'Empereur de Russie y
fera son entrée. Si malheur il demanderait à vous voir, mon opinion personnelle
est, que vous ne devriez pas céder.

Il a l'honneur. &c.

Dresden le 13 aout.

Signe Le Due de Baffano.

Le Général; le trésor, l'administration, l'artillerie &c
tout ad part excepté. S. M. ne fera, as long temps (officelle)

S. M. pense que vous pourrez faire lire ma lettre à M. le Comte
de Metternich. Si vous le trouvez utile.

J'ai voulu voir comment on pourrait établir l'indemnité de

15.

la force sur la route en rectifiant sa frontière, et ont tous aussi faillitement
500,000 armes sans toucher à de trop importantes questions, comme celle
de Glogau par exemple qu'il ferait assurément dangereux de mettre en avant.

Monsieur le Duc,

Des de le 13 aout 1813 à minuit.

J'ai l'honneur de vous indiquer de nouveau pour le cas où vous auriez
un arrêté court à concilier, car sur lequel nous ne sommes pas d'accord.

